

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Écorces, tenue le lundi 10 janvier 2024 à 17h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 672, boulevard Saint-François à Lac-des-Écorces.

Sont présents, les conseillers et conseillères, Serge Piché, Alain Lachaine, Éric Paiement, Michelle Thomas, Johanne McMillan et Geneviève Brisebois formant quorum sous la présidence du maire Pierre Flamand.

Est aussi présente, la directrice générale et greffière-trésorière, Pascale Duquette.

\*\*\*\*\*

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire, M. Pierre Flamand, ouvre la séance à 17h32 et constate le quorum.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION N° 2024-01-8570**

**2. ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres du Conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et qu'ils en ont pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'avis de convocation qui a été signifié à tous les membres du Conseil présents sur le territoire de la Municipalité ainsi qu'à la séance, en conformité avec le *Code municipal* et le *Code de procédure civile*, et d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation du quorum
2. Acceptation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des prévisions budgétaires 2024
4. Adoption des prévisions budgétaires et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2026
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2024
6. Levée de la séance

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024**

Le maire, M. Pierre Flamand, présente les prévisions budgétaires pour l'année 2024.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION N° 2024-01-8571**

**4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024**

Il est proposé par Mme Johanne McMillan et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2024, tel que plus amplement détaillées comme suit :

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DES REVENUS :	5 974 202 \$
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT :	6 085 788 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS :	(111 586 \$)
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS :	6 085 788\$

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

TOTAL REVENU D'INVESTISSEMENT	3 025 265 \$
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	3 025 265 \$

### TAUX DE TAXES 2024

Taux de taxe foncière générale 2024	0.85 \$ / 100 \$
Taux de taxe foncière I.N.R. 2024	1.050 \$ / 100 \$
Taux de taxe foncière immeuble à vocation forestière 2024	0.82 \$ / 100 \$
Service d'ordures	189 \$
Réseau d'aqueduc	205 \$
Réseau d'égout	180 \$
Immobilisations des BFS	11 \$
Dette eau potable – Secteur Lac-des-Écorces	186 \$
Dette égout- aqueduc– Secteur Lac-des-Écorces (av. de l'Église)	53 \$
Dette égout – aqueduc -Secteur Lac-des-Écorces (av. des Saules)	96 \$
Dette eau potable – Secteur Val-Barrette	183\$
Taxe – Brancher Antoine-Labelle	
Pour les immeubles évalués à 20 000\$ et plus	103 \$
Taxe – Brancher Antoine-Labelle	
Pour les immeubles évalués à moins de 20 000\$	30 \$
Taxe pour l'environnement – par matricule imposable	
Évalué à 10 000\$ et plus	20 \$
Compensation pour services de roulottes	60 \$
Secteur 911	45 \$
Compensation pour l'environnement	20 \$
Compensation pour licence de chien	
Pour un premier chien	20 \$
Pour le 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> chien, chacun	15 \$

### Il est également résolu :

**QUE** les taxes et compensations calculées en conséquence soient prévues au règlement numéro **286-2024 à être adopté**;

**DE DISTRIBUER** gratuitement à chaque contribuable les prévisions budgétaires pour l'année 2024, conformément à l'article 957 du *Code municipal*.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

## RÉSOLUTION N° 2024-01-8572

### 4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 953.1 du *Code municipal*, le conseil municipal doit adopter un programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Éric Paiement et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Lac-des-Écorces pour les années 2024, 2025 et 2026, le tout tel que décrit comme suit :

<b>PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026</b>					
<b>TITRE DU PROJET</b>	<b>PRÉVISION</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>FINANCEMENT</b>
<b>Administration</b>					
ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	18 000 \$	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$	Fonctionnement
BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE	6 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	Fonctionnement
ENTRETIEN HÔTEL DE VILLE	30 000 \$	30 000 \$			Fonctionnement
<b>Travaux publics</b>					
CHEMIN DES BOULEAUX	128 000 \$		128 000 \$		Subvention
MONTÉE FOISY ET PRUD'HOMME	180 000 \$	180 000 \$			Subvention + Fonds réservé
PONCEAU L'ÉCUYER	400 000 \$	400 000 \$			Subvention
ASPHALTE RUE DES HAUTS-BOIS	80 000 \$		80 000 \$		Subvention
CONSTRUCTION NOUVEAU GARAGE	3 032 778 \$	3 032 778 \$			Subvention + Règlement d'emprunt
VTT AVEC ÉQUIPEMENTS	25 000 \$	25 000 \$			Fonds de roulement
<b>Hygiène du milieu</b>					
AGRANDISSEMENT USINE LDÉ THM	1 055 562 \$			1 055 562 \$	TECQ
AGRANDISSEMENT USINE VB THM	859 065 \$			859 065 \$	TECQ
RUE DES PINS (Régie interne)	200 000 \$		100 000 \$	100 000 \$	Subvention + Surplus
ÉQUIPEMENTS POUR USINES	72 000 \$	72 000 \$			Fonds réservé + Fonctionnement
COMPTEURS D'EAU - INSTALLATION	9 000 \$	9 000 \$			Fonctionnement
<b>Urbanisme et aménagement du territoire</b>					
PROJET D'AFFICHAGE UNIFORMISÉ	30 000 \$	30 000 \$			Fonctionnement
AMÉNAGEMENT PARC-E PAQUETTE	33 000 \$	33 000 \$			Subvention
ÉTUDES DÉVELOPPEMENT VB	15 000 \$	15 000 \$			Fonds réservé
TRAJET CYCLABLE RELIER VB+LDE	800 000 \$	20 000 \$	800 000 \$		Fonds réservé
ORNEMENTS DES FÊTES	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	Fonctionnement
<b>Loisirs</b>					
PARC - MODULES D'ENFANTS (DÔME)	100 000 \$	50 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	Subvention+ Fonds réservé
CENTRE DE GLISSE & PROJETS ATTACHÉS	139 445 \$	139 445 \$	25 000 \$	25 000 \$	Subvention
RÉFECTION DU TENNIS LDÉ	75 000 \$		75 000 \$		Subvention
ACQUISITION ÉGLISE VB	90 000 \$	90 000 \$			Fonds de roulement + Fonctionnement
JEUX D'EAU	175 000 \$	115 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	Subvention
RÉNOVATION CHALET PATINEURS VB	20 000 \$	20 000 \$			Fonctionnement
<b>TOTAL</b>	<b>7 587 850 \$</b>	<b>4 284 223 \$</b>	<b>1 286 000 \$</b>	<b>2 117 627 \$</b>	

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024**

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION N° 2024-01-8573**

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Alain Lachaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 16h45

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

\_\_\_\_\_  
Pierre Flamand  
Maire

\_\_\_\_\_  
Pascale Duquette  
Directrice générale et greffière-trésorière

*Je, Pierre Flamand, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal*

\_\_\_\_\_  
Pierre Flamand  
Maire